

PRÉSENTATION DU SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES ÉLÈVES

Madame CHAZEAU - Assistante sociale scolaire -

Son rôle

Écouter, aider, conseiller, accompagner l'ensemble des élèves et leurs parents concernant des difficultés :

- scolaires (difficultés d'adaptation, démotivation, absentéisme, décrochage scolaire...)
- personnelles (mal-être, problèmes relationnels, isolement...)
- familiales (décès, séparation, divorce, situation conflictuelle, problèmes de communication...)
- financières (frais de cantine, d'internat, voyages scolaires...)

Rôle de médiation

Ses missions

- prévenir et protéger les mineurs en danger ou en risque de l'être
- prévenir et prendre en compte les situations de mal-être et les problèmes relationnels
- prévenir et prendre en compte les conduites à risque, les troubles de comportement
- aider à l'élaboration du projet personnel et professionnel de l'élève
- prévenir et traiter l'absentéisme, l'échec scolaire, la déscolarisation
- informer les élèves sur leurs droits et obligations
- participer à la mise en place d'actions de prévention et d'information en direction des jeunes, de leurs parents ou des adultes de la communauté scolaire.

L'assistante sociale scolaire est en lien avec l'équipe éducative, les parents et les services extérieurs (Service Social du Conseil Départemental, associations...) si besoin.

Elle peut rencontrer l'élève à sa propre demande, à la demande de ses parents ou de l'équipe éducative (enseignants, CPE, psy-EN, infirmière).

Ses permanences au lycée BONAPARTE

- Pôle général (03.85.86.52.45) : Mercredi matin (semaine A) / Lundi après-midi (semaines B)
- Pôle technologique et professionnel (03.85.86.52.55) : lundi matin (semaines A) / Jeudi après-midi (semaines B)